

Service juridique (SJEN)

Missions principales

Le service juridique de l'État (SJEN) est le service central qui fournit des prestations juridiques à l'ensemble de l'administration cantonale neuchâteloise. Il travaille pour le Conseil d'État, les départements et la chancellerie d'État et fournit également un soutien juridique et légistique au Grand Conseil et ses organes (commissions, bureau, secrétariat général).

Les activités principales du SJEN sont réparties dans les domaines du contentieux (instruction de recours, d'oppositions et de plaintes ; préparation de décisions à la signature des cheffes ou chefs de départements ou du Conseil d'État), du conseil et de la législation. Il assume également la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN).

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SJEN occupe 28 personnes représentant une dotation de 21,3 équivalents plein temps (EPT). Les activités se répartissent entre le personnel de formation juridique (16 EPT, y compris la cheffe de service) et le secrétariat (5,3 EPT, incluant une collaboratrice spécialisée en charge de la tenue du RSN et la responsable administrative). Depuis le 1er janvier 2024, l'effectif a été augmenté d'un 0,4 poste de juriste pour renforcer le service dans le domaine de l'aménagement du territoire et 0,2 de secrétaire afin de pouvoir créer une nouvelle fonction de responsable administrative adjointe.

Depuis plusieurs années, il forme un-e apprenti-e employé-e de commerce et accueille des stagiaires dans le cadre de leur formation à la HEG ou à l'Université. Il a également formé une avocate stagiaire pendant six mois.

L'année 2024 a connu une légère baisse des dossiers de contentieux. Cependant, il a connu une forte sollicitation de ses autres prestations, soit des conseils et avis de droits ainsi qu'une très forte augmentation des préavis, sans compter le soutien aux autorités et à l'administration.

Enfin, le SJEN arrive à bout touchant de l'important projet du toilettage du RSN. La nouvelle loi sur la procédure administrative (LPA) sera traitée par le Grand Conseil au printemps 2025.

Le SJEN est également actif au sein du groupe de suivi cantonal Justitia 4.0 mené par les Autorités judiciaires. Ce projet demandera des ressources supplémentaires pour ces prochaines années.

Activités et réalisations

Les prestations du SJEN en matière de contentieux consistent dans l'instruction des recours administratifs et des plaintes en matière de poursuites et faillites (AISLP) - adressés aux départements, au Conseil d'État et à la chancellerie d'État - ainsi que la rédaction de projets de décisions sur recours. Le service prépare également des projets de décisions que le Conseil d'État ou les départements sont appelés à prendre en première instance (LAVI, LResp, aménagement du territoire).

Un autre aspect important et spécifique de l'activité du SJEN, mais plus difficilement mesurable, est constitué du conseil juridique qui prend diverses formes. Cette activité va du simple conseil oral à l'avis de droit écrit solidement argumenté. Ce rôle de conseiller juridique centralisé est essentiel au fonctionnement de l'État dans son ensemble. Le SJEN préavise aussi les objets soumis à validation du Conseil d'État.

Le SJEN s'occupe également de la publication de la jurisprudence en mettant à disposition sur Internet les décisions administratives rendues par le Conseil d'État et les départements de l'administration cantonale en matière de contentieux, par le système FindInfo (application complémentaire au système électronique de gestion des dossiers JURIS, utilisé depuis 2009).

Enfin, le SJEN assume la tenue du Recueil systématique de la législation neuchâteloise, tâche exigeante, nécessitant des connaissances tant juridiques qu'informatiques, à laquelle est affectée une collaboratrice spécialisée. Il a par ailleurs mis à jour de nombreux textes du RSN suite au changement de deux départements au 1er mars 2024.

Statistiques 2024 - dossiers contentieux

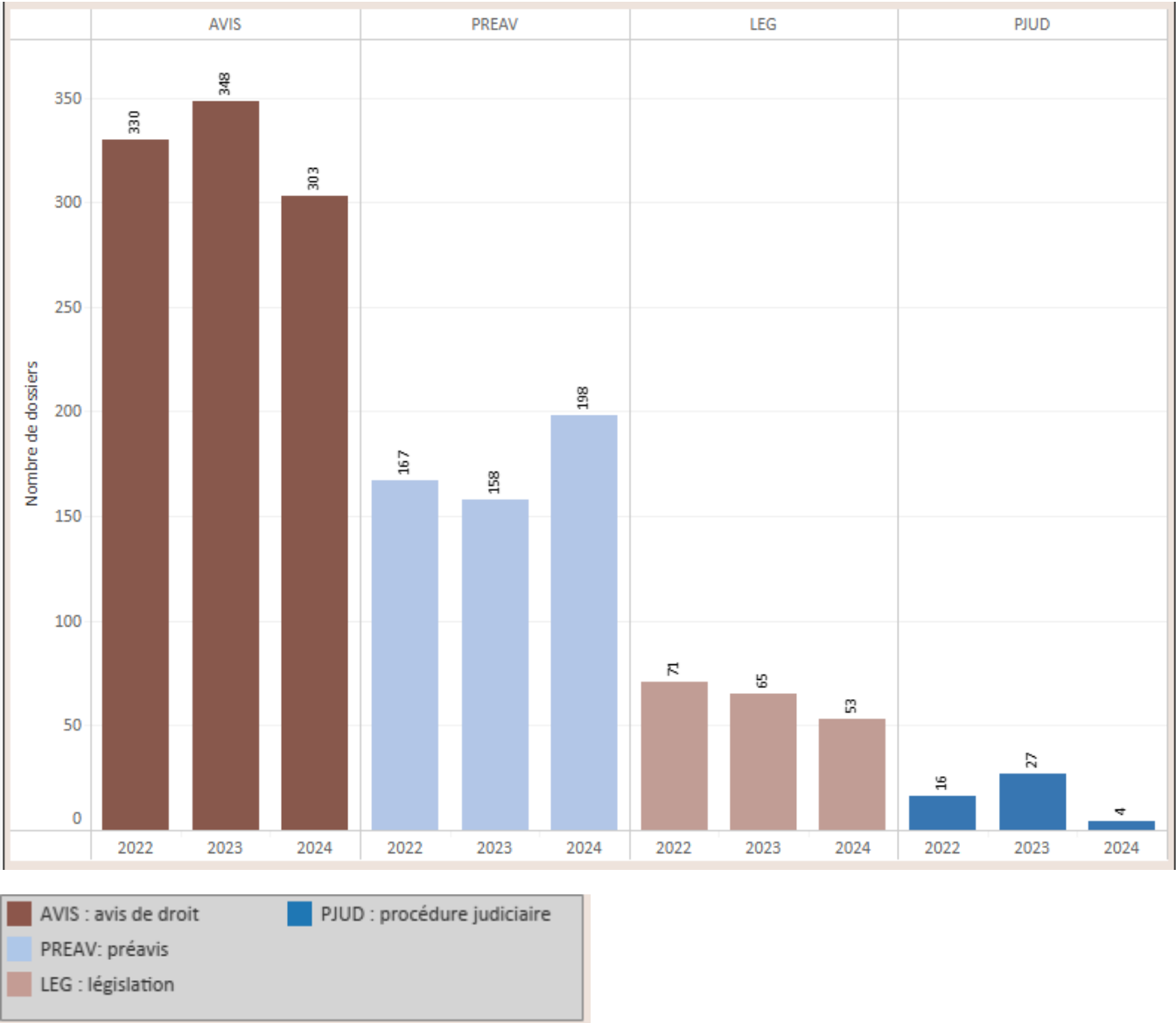
Durant l'année sous revue, le service a enregistré une baisse des dossiers de contentieux, soit 367 (415 pour 2023 et 358 pour 2022).



Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décisions incidentes : demandes d'avances de frais, décisions en matière d'assistance judiciaire, ordonnances de suspension et autres décisions procédurales.

Statistiques 2024 - autres dossiers

Le tableau ci-dessous donne le nombre de dossiers traités s'agissant des prestations hors contentieux.



Les projets législatifs les plus importants ont été :

- la finalisation du projet de loi sur la procédure administrative (LPA) ;
- la finalisation du règlement d'exécution de la loi sur la médiation civile et pénale (RLMCP) ;
- la loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC) ;
- la révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE).

Enfin, le SJEN a continué d'organiser deux conférences adressées à l'ensemble des juristes de l'État qui ont à nouveau rencontré un vif succès, démontrant ainsi leur utilité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2024 - B2024		Écart C2024 - C2023	
	2023	2024	2024	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	104'405	120'800	91'079	-29'721	-24.6%	-13'326	-12.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	88'878	100'000	84'010	-15'990	-16.0%	-4'868	-5.5%
43 Revenus divers	3'959	800	797	-3	-0.3%	-3'161	-79.9%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	--	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	--	0	--
49 Imputations internes	11'569	20'000	6'272	-13'728	-68.6%	-5'297	-45.8%
Charges d'exploitation	3'659'084	3'872'028	3'864'835	-7'193	-0.2%	+205'751	+5.6%
30 Charges de personnel	3'203'969	3'429'712	3'432'754	+3'042	+0.1%	+228'785	+7.1%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	69'517	68'600	62'893	-5'707	-8.3%	-6'624	-9.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	0	--	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	--	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	0	--	0	--
39 Imputations internes	385'598	373'716	369'188	-4'528	-1.2%	-16'410	-4.3%
Résultat d'exploitation	-3'554'679	-3'751'228	-3'773'756	-22'528	-0.6%	-219'077	-6.2%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	0	--
34 Charges financières	0	0	10	+10	--	+10	--
Résultat de financement	0	0	-10	-10	--	-10	--
Résultat opérationnel	-3'554'679	-3'751'228	-3'773'766	-22'538	-0.6%	-219'087	-6.2%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-3'554'679	-3'751'228	-3'773'766	-22'538	-0.6%	-219'087	-6.2%

Commentaires

Le groupe 42 - taxes - est constitué de l'encaissement des émoluments et frais facturés aux recourants dans les dossiers de contentieux administratif (projets de décisions sur recours soumises à la signature des départements ou du Conseil d'État). Le SJEN n'a aucune prise sur le volume des dossiers entrants.

Le groupe 30 (charges de personnel) tient compte de l'augmentation de l'effectif à hauteur de 0,4 poste de juriste et 0,2 de secrétaire.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges directes	5'960	5'000	7'554
Coûts salariaux et de structure	1'627'641	1'828'083	1'711'005
Coûts des services centraux	194'390	198'790	183'446
Revenus	89'196	100'800	84'207
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'738'794	1'931'073	1'817'797

Commentaires

Voir commentaires page précédente s'agissant des revenus, sinon pas de commentaires particuliers.

Conseils (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	747'378	763'036	705'154
Coûts des services centraux	89'828	82'974	75'589
Revenus	14'369	20'000	6'272
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	822'837	826'010	774'471

Commentaires

Cette prestation concerne les nombreux avis de droits et conseils donnés par le SJEN. Les revenus concernent le soutien juridique apporté au service de l'emploi (SEMP).

Législation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	612'030	649'667	753'597
Coûts des services centraux	73'664	70'646	80'951
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	685'694	720'313	834'548

Commentaires

Il s'agit des prestations liées aux questions juridiques en matière d'actes législatifs et de rapports, de consultations et de préavis des services centraux.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges directes	5'777	8'000	5'613
Coûts salariaux et de structure	117'632	111'449	145'553
Coûts des services centraux	14'060	12'119	15'585
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	137'468	131'568	166'752

Commentaires

Il s'agit du temps consacré aux questions juridiques en lien avec les différentes commissions. Cette rubrique comprend également les frais liés à la tenue de la bibliothèque du SJEN (achats de livres et divers abonnements à des revues juridiques).

Marchés publics (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges directes	50'760	48'600	44'606
Coûts salariaux et de structure	107'209	84'478	123'032
Coûts des services centraux	12'756	9'186	13'161
Revenus	0	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	170'725	142'264	180'798

Commentaires

Cette prestation est composée des coûts liés aux cotisations du Canton de Neuchâtel aux associations traitant des marchés publics (MAP) et aux conseils et avis de droit des juristes en charge de la matière, un de nos juristes étant président de l'Organe de référence sur les marchés publics (ORMAP). Davantage d'heures prestées en raison des travaux liés au règlement d'exécution de la loi sur les MAP.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Frais de rappel	-840	0	-600
Total charges (+) / revenus (-) nets	-840	0	-600

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.